



Bulletin d'Adhésion ADULTES

Ecole de Plongée Jeunes
Saison 2024 / 2025

www.ecoledeplongeejeunes.fr
ecoledeplongeejeunes@gmail.com

Photographie

Nom : _____ Prénom: _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Mail : _____ N° de Licence : A - _____

Adresse : _____

Niveau – Diplôme - Compétence : _____

Contre Indication Médicale : Précisez : _____

Au moment de votre inscription vous devez **obligatoirement** fournir et en même temps un **Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication** à la pratique de la plongée sous-marine et activités annexes et **vos** **règlement**.

Vous ne pourrez participer aux activités qu'après validation de son inscription, c'est-à-dire qu'après réception de l'ensemble des documents demandés (voir sur le site EPJ) **et validation par le club EPJ**

Catégorie A : Catégorie B : Catégorie C : (voir annexe)

Date : _____ **Signature** :

ecoledeplongeejeunes@gmail.com - www.ecoledeplongeejeunes.fr



L'Ecole de Plongée – Jeunes, conformément à la législation, rappelle l'intérêt des particuliers à souscrire, en leur nom, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent l'exposer les activités auxquelles il participe.

<http://www.cabinet-lafont.com/>



Annexe

Catégorie **A** : Les Moniteurs.

- Tous les encadrants, moniteurs (aide moniteur, E1, E2, E3, E4).

Catégorie **B** : Les Encadrants Associés.

- Tous les encadrants d'activités de l'association ou **Moniteurs ayant sa licence FFESSM dans un autre club**, ainsi que les membre du conseil des anciens et amis de la fédération.

Catégorie **C** : Les Elèves Plongeurs.

- Tous les élèves plongeurs quel que soit le niveau et les membres de leur famille, on distingue trois sous-catégories en fonction de l'âge :
 - Elève Plongeur « *Ado +* » (Jeune adulte à partir de 16 ans).
 - Elève Plongeur « *Adulte +* » (Adulte à partir de 18 ans).
 - Famille « *Accompagnant* » (majeur responsable).

La saison 2024 / 2025, s'étend pour EPJ du 1er Septembre 2024 au 31 Juillet 2025 et pour la licence fédérale du 01 septembre 2024 au 31 décembre 2025.

Les catégories sont conformes aux statuts, article 5.

1^{ère} Adhésion à l'association : 60 € (membres physiques, catégories A, B et C)
Renouvellement Adhésion : 30 € (membres physiques, catégories A, B et C)
Licence FFESSM Adultes : 50 € (à partir de 16 ans)

Entraînements Piscines PMT : GRATUIT € (Inclus dans l'adhésion club)
Entraînements Piscines avec Bouteille : 5 € (1 gonflage bouteille = 5 €)

- Plongée en mer : **35 à 40 €** (par plongée et selon la sortie, bord, bateau)
- Baptême Individuel : **45 €** (du bord)
- Pack Découverte : **120 €**
- Pass Rando : **90 €**

- Formation Niveau 1 : **250 €** (hors coût plongée)
- Formation Niveau 2 : **300 €** (hors coût plongée)

- Cartes ou Réédition : **15 €** (compris dans les formations)
- Carnet de Plongée FFESSM : **15 €**

Pour Information, Seule la partie Adhésion à l'association reste au club, la Licence FFESSM est reversée entièrement à la fédération FFESSM. La licence vous couvre en Responsabilité Civile.

Formation, tarif valable sur une saison, non transférable.

Formation : Nombre de plongée en moyenne : Brz / Arg / Or : 6 - N1 : 6 - N2 : 10

Pour une 1 plongée bateau, 25 à 40 € est reversé au club qui gère la sortie (selon les sites de plongée

Gonflage bouteille = 7 €. Révision de détendeur = 80 €.

Tout a augmenté, les gonflages, l'hébergement de notre site internet est passé de 60 à 200 €